

**M. Lewis:** Je ne doute pas que ces pressions vont continuer de s'exercer, monsieur l'Orateur, mais je me demandais si, lors de leur réunion, les ministres avaient discuté des mesures précises qui pourraient être prises par le reste du monde pour contrer toutes les mesures protectionnistes américaines. A cet égard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il aussi dire à la Chambre pourquoi le communiqué déclare que «la stabilité et l'expansion de l'économie des États-Unis sont essentielles à la stabilité et à l'expansion économiques internationales» sans ajouter que cela est aussi vrai pour ce qui est de l'économie européenne et de celle des autres régions du monde?

**L'hon. M. Sharp:** J'aurais cru, monsieur l'Orateur, que tous les pays du monde et presque tous les hommes politiques étaient convenus qu'il est essentiel qu'une économie aussi importante que celles des États-Unis soit stable et prospère.

**M. Lewis:** Est-elle plus importante que celle du Japon?

**L'hon. M. Sharp:** Cela doit nous être très utile. Sans vouloir dire par là que nous ne voulons pas que l'Europe et le Japon soient prospères.

**M. Woolliams:** Jusqu'où peut aller votre générosité?

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, nous sommes reconnaissants au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de sa générosité à l'égard de l'Europe et du Canada, mais j'aimerais maintenant poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme la situation économique actuelle au Canada démontre bien, par suite des politiques américaines, la vulnérabilité de l'économie canadienne qui découle en grande partie du fait qu'elle est pour une bonne part entre des mains étrangères, puis-je demander au premier ministre où en est rendue la politique gouvernementale relative à la propriété étrangère et si nous pouvons nous attendre que le gouvernement annoncera bientôt sa politique dans ce domaine?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, l'étude de la question est rendue à un stade assez avancé et nous espérons obtenir un rapport sous peu. Toutefois, je signalerai au député quelque chose qu'il saura comprendre. Même s'il n'y avait pas d'investissements étrangers au Canada et que notre commerce avec les États-Unis représentait 25 p. 100 de notre produit national brut, nous serions encore aux prises avec cette difficulté.

**M. Lewis:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence accordera maintenant la parole au député pour une dernière question supplémentaire et il passera ensuite au député d'Abitibi. La parole est au député de York-Sud.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire qui découle de la leçon d'économie politique que le premier ministre vient de nous donner. Je voudrais lui demander s'il prétend sérieuse-

ment que notre commerce d'exportation se trouverait dans la même situation si notre économie n'appartenait pas en grande partie aux sociétés américaines et n'était pas sous leur dépendance?

**Le très hon. M. Trudeau:** Lorsque j'étais professeur, monsieur l'Orateur, on disait d'une question comme celle-ci qu'elle était une question oiseuse.

\* \* \*

### LE CODE CRIMINEL

#### LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné l'augmentation effarante du nombre de crimes et de meurtres au Canada, le gouvernement a-t-il l'intention d'apporter bientôt un projet de loi visant à rétablir la peine de mort pour les meurtres qualifiés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je n'ai pas compris une partie de la question, mais s'il s'agit de l'annonce prochaine d'un nouveau programme, la réponse est non. Bien sûr, le gouvernement sait que le projet de loi qui a été adopté couvrait une période de cinq ans, et nous serons prêts, avant que cette période ne soit écoulée, à annoncer la position du gouvernement sur le renouvellement ou l'abrogation de cette loi.

• (2.30 p.m.)

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire si, pendant la période d'application de cette loi, des études se poursuivront d'une façon permanente, afin d'établir si cette loi est réellement valable?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur le président, la réponse est que des études ont été faites et sont mises à jour, car le gouvernement devra tenir compte de la réalité sociologique lorsqu'il aura à prendre sa décision.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ NATIONALE

#### LE DÉBAT SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE—LE CAS DE CERTAINS HAUTS FONCTIONNAIRES

[Traduction]

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Est-il maintenant disposé à réserver un jour, comme il l'a promis, pour le débat sur la sécurité et, en particulier, sur le rapport de la commission chargée d'enquêter sur les questions de sécurité, débat qui n'a pas encore eu lieu.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la question est semblable à celle que posait il y a quelques jours un député néo-démocrate, demandant qu'un jour soit réservé pour un débat sur l'avortement. Ma réponse est à peu près la même. Il nous a été impossible, pendant la session en cours, d'adopter toutes les mesures législatives et toutes les politiques annoncées par le gouvernement dans le discours du trône et par la